

COMMUNIQUÉ

Appui financier du Fonds municipal vert de la FCM à l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région et à la Région de Peel pour leur Plan d'action pour la rénovation éconergétique durable du quartier County Court

Le 21 mars 2011, Toronto, Ont. – Hans Cunningham, président de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et directeur du District régional de Central Kootenay (Colombie-Britannique), et Christian Paradis, ministre des Ressources naturelles, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention du Fonds municipal vert^{MC} (FMV) à l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région (OPNTR) et à la Municipalité régionale de Peel. Le financement de 86 625 \$ servira à l'élaboration d'un plan d'action pour la rénovation éconergétique durable du quartier County Court à Brampton.

« Le Fonds municipal vert de la FCM offre tout un éventail de ressources et de services conçus expressément pour répondre aux besoins des gouvernements municipaux en matière de développement durable, a déclaré M. Cunningham. Le financement et le savoir-faire assurés par le Fonds permettent de soutenir le développement de collectivités plus durables sur le plan environnemental, social et économique. »

« Le gouvernement du Canada aide les municipalités de tous les coins du pays à assainir leur environnement, comme elles s'en sont fixé l'objectif, par l'entremise du Fonds municipal vert, a dit le ministre Paradis. Le financement annoncé aujourd'hui est un autre exemple des moyens pris par notre gouvernement, en partenariat avec la FCM, pour aider les collectivités, dont la Région de Peel, à assurer un avenir plus vert à nos citoyens. »

Par suite des questions soulevées à propos de la rapidité et de l'efficacité des améliorations environnementales apportées dans les collectivités urbaines établies, l'OPNTR dirigera l'élaboration d'un plan d'action pour la rénovation éconergétique durable du quartier County Court dans le cadre d'une série de trois projets pilotes menés à Brampton, Richmond Hill et Toronto. Ce projet de collaboration visant à accroître la durabilité des collectivités et à contribuer à la lutte contre le changement climatique réunira la Région de Peel, la Ville de Brampton et l'OPNTR – l'équipe de gestion du projet – ainsi que des groupes communautaires, des résidents et des entreprises.

La première étape prévoyait l'élaboration d'un cadre comportant des objectifs et des cibles pratiques en matière de développement durable ainsi que la détermination de mesures éventuelles pour le quartier. Aux étapes 2 et 3, financées par la subvention du FMV, on élaborera une série de scénarios de rénovation éconergétique intégrée qui seront évalués à l'aide de critères d'évaluation à objectifs multiples. Le scénario présélectionné sera intégré au plan d'action final pour la rénovation éconergétique, qui comprendra des analyses de rentabilisation des rénovations éconergétiques, une stratégie de mise en œuvre, un plan de surveillance du rendement et une stratégie de marketing. Le Plan d'action appuiera la mise en œuvre de plusieurs plans et programmes de l'OPNTR, de la Région de Peel et de la Ville de Brampton et

satisfera également aux exigences municipales en matière d'évaluation environnementale pour la modernisation de l'infrastructure locale de drainage des eaux pluviales.

Le Plan d'action de County Court suscite déjà un intérêt à l'étranger en tant que seul processus connu de planification de la rénovation éconergétique complète d'un quartier. Les intervenants feront part de l'expérience acquise relativement au Plan d'action dans des publications ainsi que dans le cadre de partenariats de recherche et de conférences.

« En tant que conseiller régional des quartiers 3 et 4 de Brampton, je suis ravi que la FCM ait reconnu la valeur de ce projet pilote qui transformera County Court en un quartier plus écologique pour les résidents et les entreprises, a déclaré John Sanderson. Des subventions comme celle-ci sont essentielles à l'aménagement de quartiers durables au profit des générations futures. »

« L'Office de protection de la nature de Toronto et de la région se réjouit du soutien du Fonds municipal vert à son initiative de développement durable visant le quartier County Court de Brampton, a indiqué Brian Denney, directeur général de l'OPNTR. Le programme du Plan d'action réunit des résidents, des entreprises, des groupes communautaires et des organismes gouvernementaux en vue d'aider des collectivités établies à devenir plus écologiques et à être mieux préparées au changement climatique. »

Le gouvernement du Canada a doté la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de 550 millions de dollars afin d'établir le Fonds municipal vert^{MC}. Le Fonds appuie les partenariats et sert de levier aux projets financés par les secteurs public et privé afin d'atteindre des normes supérieures de qualité de l'air, de l'eau, du sol et de protection du climat.

La FCM est la voix nationale des gouvernements municipaux depuis 1901. Elle encourage l'aménagement de collectivités durables pour l'amélioration de la qualité de vie, en favorisant des gouvernements municipaux forts, efficaces et responsables.

– 30 –

Renseignements

Office de protection de la nature de Toronto et de la région

Rowena Calpito
Superviseur, Gestion des médias
Office de protection de la nature de Toronto et de la région
Tél. : 416 661-6600, poste 5632
Courriel : rcalpito@trca.on.ca
www.trca.on.ca

Municipalité régionale de Peel

Kieran Scott
Adjoint aux affaires publiques
Travaux publics
Région de Peel
Tél : 905 791-7800, poste 4635
www.peelregion.ca

Fonds municipal vert de la FCM

Maurice Gingues
Agent des relations avec les médias
Fonds municipal vert

Fédération canadienne des municipalités
Tél. : 613 907-6399
Télééc. : 613 244-1515
Courriel : mgingues@fcm.ca
www.fcm.ca/fmv

Ressources naturelles Canada

Richard Walker
Directeur des communications
Cabinet du ministre
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 996-2007

Relations avec les médias
Ressources naturelles Canada
Tél. : 613 992-4447